

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

*Demande relative à l'adoption et à la mise à jour de 11 normes de fiabilité
(Dossier R-3949-2015)*

Objet de la demande

Le 6 novembre 2015, Hydro-Québec, par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie, dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le **Demandeur**), a déposé une demande visant l'adoption de 11 normes de fiabilité du transport de l'électricité au Québec et leurs annexes ainsi que l'abrogation de cinq normes de fiabilité et leurs annexes rendues désuètes et dont la Régie de l'énergie (la **Régie**) a suspendu l'entrée en vigueur.

La demande est soumise en vertu des articles 31 (5°), 85.2, 85.6 et 85.7 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

La demande ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à ses bureaux.

Procédure d'examen de la demande

La Régie prévoit traiter cette demande par voie de consultation.

La Régie invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'intervention et un budget de participation conformes aux exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et au *Guide de paiement des frais des intervenants 2012* (le **Guide**) au plus tard le **6 janvier 2016 à 16 h**. Le Demandeur pourra commenter ces demandes par écrit au plus tard le **13 janvier 2016 à 16 h**. Toute réplique d'une partie visée par les commentaires du Demandeur devra être produite avant le **18 janvier 2016 à 16 h**. La Régie précisera ultérieurement les autres modalités du traitement de cette demande.

La Loi, le Règlement et le Guide sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca